Règles de fonctionnement

École de glisse - les Sommets

Saison 2025-2026

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT – ÉCOLE DE GLISSE 2025-2026

Table des matières

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 3
L'OFFRE DE SERVICE 3
LE STATUT DE MONITEUR ET LES AVANTAGES 3
L'HORAIRE, LES PRÉSENCES ET L'ATTRIBUTION DES LEÇONS 4
L'ÉTHIQUE DE TRAVAIL 5
DEMANDE DE MODIFICATION D'OFFRE DE SERVICE (ODS) 5
SAISON 2025-2026 5
NOTRE MISSION ET NOS VALEURS 5
PRINCIPE DE SERVICES À LA CLIENTÈLE 6
PROCÉDURES DE GESTION DE RISQUES 7
1. PROCÉDURE : SÉCURITÉ ET GESTION DE GROUPE 7
2. PROCÉDURE POUR LE CHOIX DE PISTE 8
3. PROCÉDURE EN CAS D'INCIDENT 11
4. PROCÉDURE DE SUIVI DES PLANS DE COURS 13
5. PROCÉDURE AUX REMONTÉES MÉCANIQUES 15
6. PROCÉDURE POINT DE RENCONTRE 19
7. PROCÉDURE ENSEIGNEMENT DANS LES PARCS À NEIGE 20
GROUPE INTRO 22
GUIDE DES PRODUITS 2025-2026 23
RAPPORT D'INCIDENT 24
FORMULAIRE D'AUTORISATION 25
DÉCLARATION 26
PROCÉDURE EN CAS D'ACCIDENT-EMPLOYÉ BLESSÉ 27

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

ÉCOLE DE GLISSE

SAISON 2025-2026

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Afin d'assurer un service hors pair à nos visiteurs et d'offrir à nos moniteurs et monitrices de ski et de planche un milieu de travail enrichissant, tout en atteignant les objectifs de rentabilité, d'efficacité et de qualité qui lui sont attribués par la direction, l'École de glisse a établi des règles de fonctionnement permettant l'atteinte de ces objectifs.
Les éléments suivants sont couverts par les présentes règles :

1) L'OFFRE DE SERVICE
2) LES SESSIONS TECHNIQUES
3) L'HORAIRE, LES PRÉSENCES ET L'ATTRIBUTION DES LEÇONS
4) L'ÉTHIQUE DE TRAVAIL

Aux fins de la présente, moniteur désigne autant le genre féminin que le genre masculin.

L'OFFRE DE SERVICE

L'offre de service est complétée par chacun des moniteurs avant le début de chaque saison. Cette offre de service est à la fois un outil et un contrat entre vous et l'école de glisse qui permet de déterminer le nombre de moniteurs intéressés à enseigner. Nous pourrons ainsi planifier la capacité de l'École de glisse à offrir un service à la hauteur des demandes de sa clientèle. Qu'il s'agisse d'attribuer les cours de groupes de fin de semaine ou d'anticiper les demandes imprévues en tout autre temps, il importe que cette offre de service reflète le plus possible les présences que vous anticipez pour la saison à venir. Cette offre de service sert aussi à déterminer le statut du moniteur au sein de l'École de glisse.

LE STATUT DE MONITEUR ET LES AVANTAGES

Le statut accordé à un moniteur d'école de glisse pourra être modifié en tout temps si celui-ci n'est pas en mesure d'honorer son offre de service.

Moniteur temps plein :

Moniteur qui a fait une offre de service pour l'équivalent de 5 jours par semaine pour une période acceptée par la direction de l'École de glisse et pouvant être comprise entre le **5 janvier 2026 et le 27 mars 2026.** Ce moniteur fait partie d'un nombre limité de moniteurs qui assurent la tenue de toutes les activités de l'École durant sa période d'affectation. Le statut de moniteur temps plein ne constitue en aucun temps une garantie d'heures d'affectation ou d'attribution de leçon. Voir manuel pour connaître les avantages d'un employé saisonnier temps plein.

Moniteur temps partiel :

Moniteur qui fait une offre de service incluant tous les samedis et les dimanches ou plus de 22 jours correspondants aux besoins de l'école pour la période comprise entre le **13 décembre 2025**

et le 22 mars 2026. Voir manuel pour connaître les avantages d'un employé saisonnier temps partiel.

Moniteur occasionnel :

Moniteur qui fait une offre de service qui ne comporte pas les deux jours de fin de semaine, et/ou moins de 22 jours ne correspondant pas aux besoins de l'école entre le **13 décembre 2025 et le 22 mars 2026**. Avantage aux employés occasionnels : la passe d'employé est valide seulement lors des journées travaillées. Donc, vous ne pouvez bénéficier d'une passe d'employé lors des journées non-travaillées. Le manteau et les avantages à la cafétéria seront également fournis lors de journée d'enseignement seulement.

LES SESSIONS TECHNIQUES

L'École de glisse offre gratuitement, à ses moniteurs, des sessions techniques de formation sur les sports de glisse. Ces sessions techniques sont données par des enseignants hautement qualifiés et permettent aux moniteurs d'améliorer leurs techniques de glisse et d'enseignement. Ces sessions sont facultatives et non rémunérées.

L'HORAIRE, LES PRÉSENCES ET L'ATTRIBUTION DES LEÇONS

Le moniteur est tenu de respecter l'horaire établi par la direction de l'École de glisse, c'est-à-dire les leçons de groupe ou individuelles qui lui sont attribuées et pour lesquelles il sera rémunéré ;
Le moniteur doit signifier son arrivée et son départ sur le site au moyen du système de signature électronique avec sa passe d'employé.

1. **Si une leçon vous est assignée :** vous êtes rémunéré et vous êtes réputé être au travail du début et jusqu'à la fin de votre leçon. Le port de l'uniforme est obligatoire. (Prenez note que la même politique s'applique lors des formations prévues et encadrées par l'employeur.)

2. **Si une leçon vous est assignée, mais qu'elle est annulée à votre arrivée :** vous êtes réputés être au travail jusqu'à la confirmation de l'annulation de la leçon. Dès cet instant, vous être libre de vaquer à vos activités personnelles et de vous prévaloir, si vous le désirez, de vos privilèges.

   Vous n'êtes donc pas rémunéré pour cette période.

3. **Si aucune leçon ne vous est assignée :** Bien que vous soyez présent sur les lieux, vous n'êtes pas considéré être au travail. Vous nous avez signifié votre présence et aucune leçon ne vous a été assignée.
   Vous êtes libre de vaquer à vos activités personnelles et de vous prévaloir, si vous le désirez, de vos privilèges. Vous n'êtes donc pas rémunéré pour cette période

   Dans l'éventualité où l'offre de service initiale pourrait ne pas être respectée, le statut du moniteur pourra être révisé en conséquence, puisque les avantages de celui-ci lui sont conférés en fonction de son offre de service.
   Le moniteur présent sur le site et ayant signifié sa présence ne peut refuser, autrement que pour des raisons exceptionnelles, de donner une leçon qui lui est attribuée par la direction de l'École de

glisse ou ses représentants responsables de l'attribution des leçons. De plus, il ne peut en aucun temps signifier un tel refus en présence d'un client.

L'ÉTHIQUE DE TRAVAIL

Le moniteur est tenu de respecter et d'appliquer les standards de service de l'entreprise, les standards d'opération propres à la fonction de moniteur et les standards de sécurité propres à la fonction de moniteur ;

Le moniteur est tenu de respecter toutes les règles et les politiques de l'entreprise.

DEMANDE DE MODIFICATION D'OFFRE DE SERVICE (ODS) SAISON 2025-2026

IMPORTANT :

- Respectez votre ODS telle que remise en début de saison ;
- **Toute demande de modification à votre ODS (ajout ou annulation) doit être faite par écrit, à votre directeur ou adjoint de l'école de glisse.** Tout retard ou absence imprévu doit être communiqué au comptoir au 450-227-4671 au poste de votre école ;
- Soyez conscient qu'advenant une annulation en partie de votre ODS en cours de saison, cette modification, pourra affecter votre statut ainsi que les avantages reliés, et ce, de façon immédiate, référence ODS 2025-2026 ;

Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps.

NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

Notre Mission : Offrir avec passion des produits et services exaltants et travailler sans cesse à les améliorer.
Nos Valeurs :

- **Passion :** Se dédier avec énergie et conviction
- **Persévérance :** Surmonter patiemment les obstacles afin d'atteindre ses objectifs
- **Détermination :** Être décidé et focalisé à atteindre un objectif précis
- **Honnêteté :** Être franc, intègre et équitable envers tous
- **Respect :** Traiter les personnes, l'environnement et les actifs de la compagnie avec respect

PRINCIPE DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Nous n'avons jamais une deuxième chance de faire une « première » bonne impression.

Il est important :

1. D'être accueillant
2. D'être à l'écoute du client
3. De rechercher une solution
4. D'avoir du plaisir

1- Être accueillant c'est :

- Avoir le sourire
- Porter son uniforme / propre
- Porter son porte nom « name tag »
- Dire bonjour/ Puis-je vous aider ?

2-Être à l'écoute du client c'est :

- Tous nos clients sont importants ! Être à leur écoute est l'une de nos priorités.

Voici leurs principaux besoins :

- Être respecté – Le vouvoiement
- Être servi rapidement – faire un signe de tête ou un geste de la main en guise de bienvenue
- Recevoir un service de qualité – à être dirigé au bon endroit

3-Rechercher une solution c'est :

- Rechercher des solutions pour faire face à des situations plus difficiles.
- Référer le client au SAC
- Communiquer avec votre superviseur

4- Avoir du plaisir

- Utiliser l'humour, soyez de bonne humeur.

Il est possible que vous ne soyez pas en mesure de combler toutes les attentes et tous les besoins des clients

Cependant, si vous êtes enthousiaste et si vous avez du plaisir à faire votre travail, ceux-ci le remarqueront !!!

PROCÉDURES DE GESTION DE RISQUES :

1. Procédure : sécurité et gestion de groupe
2. Procédure : pour le choix de pistes
3. Procédure : en cas d'incident
4. Procédure : de suivi des plans de cours
5. Procédure : aux remontées mécaniques
6. Procédure : point de rencontre
7. Procédure : d'enseignement dans les parcs à neige

1. PROCÉDURE : SÉCURITÉ ET GESTION DE GROUPE

- **Facteurs à prendre en considération avant et pendant une leçon**
  - Évaluation des dangers
    1. Choix de pistes
    2. Enneigement artificiel (canons à neige)
    3. Piste fermée
    4. Dénivellation des pistes

  - Météo
    1. Conditions de neige
    2. Visibilité
    3. Température

- **En cours de groupe** (pour arrêter sa classe) :
  - Utiliser un signal prédéterminé
    1. Lever la main
    2. Signal verbal
    3. Lever le bâton
    4. Etc.

S'arrêter dans un endroit sécuritaire peu achalandé, visible des autres skieurs et en bordure de pistes.

- Essayer d'utiliser les mêmes endroits pour vous arrêter et utiliser des repères visuels
  Ex. :
  1. Le chalet vert ;
  2. La signalisation lentement ;
  3. Avant le dernier pitch de la piste X.

2. PROCÉDURE POUR LE CHOIX DE PISTE

- **Leçon privée :** Le moniteur et le personnel procèdent à l'évaluation des habiletés du client en lui posant des questions simples tel que:
  - Avez-vous déjà skié, ou est-ce la première fois ?
  - Si vous avez déjà skié, dans quelles pistes skiez-vous ? etc.

Selon les réponses du client vous pourrez ensuite vous référer au tableau ci-dessous pour déterminer la zone appropriée dans laquelle vous pourrez aller skier.

- **Leçon de groupe :** Le moniteur doit faire la même démarche que pour les leçons privées sauf s'il s'agit d'une réinscription. À ce moment, c'est le superviseur qui indiquera l'évaluation des habiletés du client au moniteur.

Une fois l'évaluation établie, vous devrez vous référer au tableau ci-dessous afin de déterminer dans quelle zone il vous est possible d'aller skier avec votre groupe.

- **Phase d'initiation**

  - Débutant **:**
    1. 3 - 5 ANS : pente-école
    2. 6 - 12 ANS : bas de la pente
    3. 13 ANS ET + : tapis magique

Niveau 0 à Explorateur 1 ou Pingouin/Panda/Girafe
Individu qui fait du chasse neige et qui commence à enchaîner ses virages avec aisance et contrôle de vitesse

  - Débutant / Novice

Plus confortable avec la dénivellation du terrain, vitesse, le rayon en chasse neige, parfois les skis sont plus en parallèle en fin de courbe ou même en ligne de pente

- **Phase d'initiation / d'acquisition (terrain facile)**

  - Novice / Intermédiaire
    1. 3 - 5 ANS : pistes vertes et bleues faciles
    2. 6 - 12 ANS : pistes vertes et bleues faciles
    3. 13 ANS ET + : pistes vertes et bleues faciles

Skieur avec beaucoup plus d'équilibre et de mobilité, mais instable.

- **Phase de consolidation / intermédiaire**

Le skieur s'adapte à la dénivellation du terrain, maîtrise sa vitesse de mieux en mieux dans une piste bleue (peut commencer à skier des pistes noires bien damées)

- **Phase de perfectionnement / avancé**

La vitesse est plus élevée et le rayon peut changer sur un terrain dont la dénivellation est irrégulière (pistes noires)

- **Phase de variation créative / expert**

Le skieur a les capacités de skier tous les terrains et il est capable de sortir de sa zone de confort et d'y revenir en peu de temps (tout terrain)

****Voir le tableau des pistes par montagne à la page suivante**

Tableau des pistes par montagne

ZONES	Sommet Saint-Sauveur	Sommet Saint-Sauveur, versant Avila	Sommet Morin Heights	Sommet Olympia	Sommet Gabriel	Sommet Edelweiss
Zone 1 Débutant (Nos TBL)	Tapis de Jute Petit Viking (Tapis magique)	Petite Motte Babalou	Skiwi (Tapis magique)	Squikky (Tapis magique) (Jardinière)	Gaby (Tapis magique)	Piste-école
Zone 2 Débutant / Novice	Plagne	Jack Rabbit	Tour du soleil Viking	Olympia Piedmont Oslo	Laframboise	Rue principale Ch des bois
Zone 3 Novice / Intermédiaire	Red Bird Avenue des Champions	Laurentides	Radar Rivière Simon Watchorn Chemin de fer Sous-bois Watchorn	Torino Chamonix Innsbruck Squaw Valley Terzi Baqueira Beret MadonnaDi Campiglio Foresst de Squikky	Westmount Normandin Sous-bois l'arcade	Top notch Glade Pitch Ch des bois Rue principale Easy street
Zone 4 Intermédiaire	Épervier Tom Barbeau Jay Devaleuse Cote 68 Grand Élan	Laurentides Pronto 67	Sept-Îles Normandin Soleil Terrasses 364-bas Sous-bois Sept-Îles	Cortina Passe L'intermédiaire St-Anton St- Moritz Tignes Zermatt	Caminodel sol Tyrolienne Zig zag Chibougamau Hush hush	Chute Easy street Michemin Rue principale Chimin des bois Pitch
Zone 5 Avancé	Cote 71 St-Sauveur Nordique 70 est – ouest Le pic-bois	Express Sous-Bois	Village Interlude Kicking Horse Hurtubise Flying Dutchman 364-haut	Descente aux enfers Sous Bois Brassard Mont Marsan Lafantaisie Laiguille Vielle St MO Ti Pitch	Tamarack Sous-bois cayon Sous-bois l'érablière O'connel Coupe du monde George' s pass	Zoomer Easter bowl chute
Zone 6 Expert	Tout Terrain	Tout Terrain	Fritz's Fling Tout terrain (Mister Joe, Apres-vous)	Tout Terrain	Tout Terrain	Zoomer Strief Shot gun

3. PROCÉDURE EN CAS D'INCIDENT

Procédure : élève blessé

- **Sécuriser les lieux :**
    - Réunir votre groupe à un endroit sécuritaire, en bordure de piste
    - Placer vos skis en croix, en amont du blessé afin de signaler l'incident aux autres personnes.
    - Rester calme en tout temps et réconforter le blessé
    - Ne jamais déplacer un blessé.
    - Tenir le blessé au chaud.
    - La priorité du moniteur est de veiller à la sécurité de l'ensemble de sa classe.

- **Signaler immédiatement et en conformité avec les procédures établies toute blessure subie par un élève ou par vous-même :**
    - Demander à un passant (adulte) d'aviser la patrouille, un superviseur, l'école de glisse ou encore quelqu'un à la remontée la plus proche.
    - Nommer le nom de la piste afin que l'adulte puisse décrire l'emplacement exact de l'accident.
    - Contacter l'école de ski afin que ces derniers avisent les superviseurs qui informeront à leur tour, les parents

- **Lorsque le blessé est pris en charge par la patrouille**
    - Seul le superviseur peut décider qui prendra la relève auprès de votre groupe.
    - Prenez des notes sur tout ce qui est relié à l'incident :
        1. Où et comment c'est arrivé
        2. Le nom des personnes qui ont été impliquées dans l'incident
        3. Le nom des témoins s'il y a lieu
        4. Ce que les témoins peuvent nous donner comme renseignement
    - Attendre que le blessé soit pris en charge par la patrouille avant de quitter les lieux.
    - La priorité du moniteur est de veiller à la sécurité de sa classe en tout temps.
    - Le superviseur restera avec le blessé jusqu'à ce que les parents ou un responsable arrivent.
    - Remplir le rapport d'événement (au comptoir de l'école).

Procédure : Enfant perdu

- **Le moniteur doit :**
    - S'arrêter sur la pente aussitôt qu'il constate la perte d'un ou d'une élève et demeurer à cet endroit ;
    - Regrouper ses élèves à un endroit sécuritaire sur la pente ;
    - Observer les alentours et noter le plus de détails et d'informations possibles. Celles-ci seront de première importance au cours du processus ;

- Descendre avec tous ses élèves au pied de la pente où l'événement s'est produit ;
- Avertir votre superviseur de l'école de ski, utiliser un code « **Pinte de lait » où l'on donne la description de l'enfant et dans quelle piste l'événement s'est produit ;**
- Attendre l'assistance des superviseurs. Donner une description détaillée de l'élève perdu aux superviseurs ainsi que les circonstances entourant l'événement ;

- Ne jamais reprendre une remontée mécanique avec le reste de son groupe sans en avoir reçu l'autorisation d'un superviseur

- **<u>Le superviseur prendra ensuite la responsabilité du dossier et mettra en marche les opérations suivantes :</u>**

  - Rencontrer le moniteur au pied de la pente en question ;
  - **Communiquer à la patrouille, les préposés remontées mécaniques les informations recueillies auprès du moniteur ;**
  - Aviser les responsables sur la montagne,
  - Demeurer en communication constante avec les divers intervenants tant et aussi longtemps que l'enfant n'a pas été retrouvé.
  - Patrouiller les pentes avoisinantes ;
  - Effectuer un post-mortem des actions prises et compléter un rapport d'incident ;
  - Établir des mesures correctives s'il y a lieu ;

Procédure : Enfant malade

- Le moniteur doit ramener l'enfant au comptoir de l'école de ski et appeler les parents.

Procédure : Élève qui refuse de descendre

- Sécuriser les lieux et votre groupe
- Réconforter l'élève
- Demander à un passant (adulte) d'aviser soit la patrouille ou un superviseur à la remontée ou l'école de ski. Le cellulaire peut-être un outil essentiel.
- Seul, un superviseur ou un moniteur libre peut prendre en charge votre groupe.
- Les secouristes prendront l'élève en charge. Si c'est un enfant, vous devez rester avec lui jusqu'à ce que les parents arrivent.
- Rédiger un rapport détaillé et le remettre à l'école de ski.

4. PROCÉDURE DE SUIVI DES PLANS DE COURS

Avant de commencer le cours

Le moniteur :

- Doit se présenter 10 minutes avant le début des cours à son numéro de poteau pour accueillir ses élèves.
- Doit prendre connaissance de son Passeport via l'application
- Consultera son superviseur pour connaître les consignes spécifiques et les prendra en note.
- Doit compléter son passeport (le parent doit remettre le formulaire d'autorisation pour que son enfant puisse quitter le cours, suivant la fin de ce dernier, au comptoir de l'école de glisse et le moniteur doit noter le tout dans son passeport.)
- Sera avisé de la zone de son groupe par le superviseur et le prendra en note

Au départ du groupe

Le moniteur confirmera avec le superviseur :

- Le départ de son groupe.
- Les absences, s'il y en avait.
- Le point de rencontre pour les retardataires.

Au retour du groupe

Le moniteur confirmera avec le superviseur :

- L'arrivée du groupe.
- Que tous les élèves ont rencontré leurs parents.
- Qu'il n'y avait aucun problème majeur (c.-à-d. homogénéité, comportement).

Passeport

Un passeport par groupe.

Remplir le passeport

Le moniteur complétera la liste de vérification avant de quitter

Avez-vous :

1. Pris les présences ?
2. Pris note de votre zone ?
3. Pris connaissance des consignes de la journée ?
4. Discuté d'un point de rencontre en cas de perte (informé vos élèves des procédures de sécurité) ?
5. Parlé à votre superviseur avant de partir ?
6. Fais un compte-rendu à la fin de votre leçon ?
7. Remis votre passeport après les cours ?

Première semaine

Avant de commencer le cours :

1. Inscrire tous les renseignements de la liste provenant du superviseur dans la section « semaine 1 » du passeport
2. Prendre les présences
3. Demander aux élèves combien de fois ils ont skié cette saison
4. Établir si les étudiants ont des besoins médicaux particuliers.
5. Compléter la section description de l'enfant et s'assurer de la maintenir à jour

Au retour du cours :

1. Remplir toutes les sections du passeport pour la semaine.
2. S'il y a un problème majeur (homogénéité, comportement) notez-le dans le passeport et informez verbalement le superviseur.
3. Retourner le passeport au superviseur.

Semaines 2 à 10

Avant de commencer le cours :

1. Doit se présenter 10 minutes avant le début des cours à son numéro de poteau pour accueillir ses élèves et obtenir les consignes reliées à la journée de la part de ses superviseurs
2. Mettre à jour toutes les informations dans le passeport provenant du superviseur
3. Prendre note des présences et absences

Au retour du cours :

1. Remplir toutes les sections du passeport chaque semaine.
2. S'il y a un problème majeur (homogénéité, comportement) notez-le dans le passeport et informez verbalement le superviseur
3. Retourner le passeport au superviseur.

5. PROCÉDURE AUX REMONTÉES MÉCANIQUES

But : faciliter l'utilisation des remontées mécaniques avec les enfants lors des cours de groupes et des cours privés, le tout en collaboration avec les préposés aux remontées mécaniques. Vous devez travailler en équipe avec ces derniers pour vous assurer que tous prennent les remontées en toute sécurité.

Pour les chaises :

Avant l'embarquement

- Vous devez emprunter les lignes réservées pour les groupes de l'école de glisse
- Vous devez vous arrêter avec le groupe à une bonne distance de la file d'attente et observer les autres skieurs
- Toujours mentionner aux enfants, quel est le point de rencontre au sommet de la remontée
- Une fois dans la ligne, il est de votre responsabilité de préparer les groupes pour l'embarquement aux chaises (selon le nombre de places)
- Si les enfants sont petits (3 à 7 ans), vous devez leur trouver des accompagnateurs coopérants. Pour que les enfants prennent la remontée sans adulte ou moniteur, ils doivent avoir au moins 8 ans, être autonomes pour prendre la remontée et être en mesure d'abaisser la barrière de sécurité seul
- Afin d'identifier les enfants de moins de 8 ans, tous les enfants de 6-7 ans auront un brassard porté au bras gauche afin d'être facilement repérable pour les préposés à l'embarquement. L'ensemble des jeunes de 3-5 ans portent un dossard comme par le passé
- En aucun temps, des enfants de moins de 8 ans ne peuvent prendre la remontée sans moniteur ou sans adulte accompagnateur, même s'ils sont autonomes
- Pour les enfants de 3 à 5 ans, en aucun moment un moniteur ou un adulte peut monter plus de 2 enfants dans une chaise et ce même pour une remontée 6 places
- Pour les enfants de 6-7 ans, en aucun moment, un moniteur ou un adulte peut monter plus de 3 enfants dans une chaise et ce même pour une remontée 6 places
- Le moniteur doit en tout temps prévenir le préposé à la remontée qu'il aura besoin d'accompagnateur pour un groupe d'enfant et/ou pour un besoin d'assistance à l'embarquement (travail de collaboration entre le moniteur et le préposé remontée)
- Vous devez toujours aviser le préposé de combien de chaises vous avez besoin pour votre groupe en entier. Ex. : Nous avons besoin de 2 chaises pour le groupe. 3 enfants seront dans la première chaise avec un adulte

accompagnateur pour assister. La deuxième chaise est pour moi (le moniteur) et 3 enfants

- Pour les plus petits (3 à 7 ans) ou pour tous ceux qui ont besoin d'assistance, vous devez placer les élèves de la manière suivante sur une **remontée quadruple ou 6 places** :
    1. <u>Pour les 3 à 5 ans :</u>
        a. Toujours être assis au centre entre les 2 enfants
    2. <u>Pour les 6-7 ans</u> :
        a. Deux des trois enfants (maximum) doivent être placés du côté du préposé à l'embarquement de la remontée, alors que le troisième sera assis à l'opposé de la chaise, à côté de vous. Vous aurez ainsi deux élèves d'un côté, vous, puis un de l'autre (dépendant de la position du préposé à l'embarquement)
        b. De cette manière, le moniteur peut s'occuper de l'enfant seul d'un côté et de l'autre à l'opposé
        c. L'enfant le plus éloigné du moniteur sera aidé par le préposé à la remontée
        d. Les élèves doivent être de chaque côté de l'accompagnateur

- Pour une **<u>remontée triple</u>** : toujours être assis au centre, entre les deux enfants
- Votre groupe doit toujours être dans des chaises consécutives
- Vous devez, en tant que moniteur, être toujours dans la dernière chaise de votre groupe, afin de vous assurer que tous vos élèves ont procédé à l'embarquement de façon sécuritaire
- Toujours bien communiquer et être courtois avec les préposés aux remontées mécaniques. Ils sont là pour vous aider et vous supporter

<u>Processus d'embarquement</u>

- Avisez le préposé s'il doit ralentir la remontée au besoin et/ou demander de l'aide pour l'embarquement de votre groupe
- À l'embarquement d'une **<u>remontée débrayable</u>** :
    - Le moniteur et/ou l'adulte ne doit pas attendre d'être à la ligne ICI (pour une remontée débrayable) pour asseoir les enfants. Il doit débuter à les asseoir au plus tôt pour que tous soient déjà assis avant la ligne ICI
- À l'embarquement d'une **<u>remontée fixe :</u>**
    - Avancez jusqu'à la ligne d'embarquement dès que la chaise passe devant vous
- Le moniteur doit regarder vers l'arrière pour voir si la chaise arrive
- Le moniteur doit lever la main si problématique il y a à l'embarquement ou bien au départ de la chaise de la station motrice pour que le préposé remontée mécanique soit en mesure de stopper la remontée

- Utilisez les techniques suivantes :
    1. Si l'enfant est trop petit pour embarquer seul : Passez un bras derrière le dos de l'enfant, placez votre autre bras sur sa cage thoracique, puis soulevez l'enfant
    2. Pour un enfant plus grand et pour un adulte nerveux : passez votre bras sous son bras et tenez-lui la main fermement, serrez le bras et la main de l'enfant (ou de l'adulte) et demandez-lui de faire de même
    3. Si l'enfant est suffisamment à l'aise pour embarquer et débarquer sans votre aide, il vous le fait savoir !
- Expliquez comment descendre la barre de sécurité, par le haut ou les côtés

Le moniteur doit toujours monter le dernier et accompagner ses élèves

Comportement lors de la remontée

- Gardez un climat de calme (ne pas crier, ne pas balancer la chaise)
- Restez concentré pour l'arrivée et expliquez le processus de débarquement

Processus de débarquement

- Si l'enfant ou l'adulte chute, expliquez-leur de se relever le plus rapidement possible et de s'éloigner de l'aire de débarquement
- Signalez aux personnes qui vous accompagnent que vous remontez la barre de sécurité
- Restez assis et relevez vos spatules
- Relevez-vous à l'endroit indiqué
- Glissez en ligne droite et dégagez rapidement l'espace de débarquement
- Déplacez-vous vers le point de rencontre le plus rapidement possible
- N'hésitez pas à communiquer avec le préposé pour de l'aide lors du débarquement

Point de rencontre

- Déterminez un point de rencontre en haut de la remontée (lieu visible, facile d'accès et sécuritaire)
- Retrouvez votre groupe au point de rencontre prévu

Pour le Tapis magique/ T-Bar

Observez d'autres personnes et expliquez l'utilisation de la remontée.

- Embarquement et débarquement
- Positionnement et équipement
- Sorties d'urgences

Processus d'embarquement

Tapis

- Attendez le signal pour monter sur le tapis (lumière verte, signal du préposé)
- Avancez sur le tapis en faisant des petits pas et en regardant vers l'avant les mains sur les genoux.
- Assurez-vous de garder un espace entre les élèves.
- Si vous accompagnez un enfant : placez un ski entre les deux skis de l'enfant.
- **Le moniteur est toujours le dernier à monter**

T-Bar

- Les enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnée pour pouvoir prendre le T-bar (adulte ou moniteur).
- Il est interdit en tout temps d'avoir une élève entre les jambes lors de la remontée du T-bar, et ce, peu importe l'âge de l'élève.
- Placez vos élèves de 8 ans et plus, deux par deux et équilibrez les duos (un plus fort avec un plus faible)
- Avancez à la ligne d'embarquement dès que le T-Bar passe devant vous
- Regardez vers l'arrière pour voir le T-Bar arriver
- Attrapez le T-Bar avec votre main libre et tenez la barre
- Pour les planchistes, la barre doit être placée entre les jambes pour la montée. Le planchiste doit regarder vers le poteau du T-bar pour pouvoir s'y agripper.
- **Le moniteur est toujours le dernier à monter**

Comportement

- Regardez droit devant vous, restez debout et ne bougez pas
- Restez concentré pour l'arrivée
- Gardez un climat de calme

Processus de débarquement

Tapis

- Attendez d'être complètement sur la neige avant de bouger
- À l'arrivée, faites des petits pas pour avancer et laissez-vous glisser
- Dégagez rapidement l'espace de débarquement

T-Bar

- À l'arrivée, repoussez le T-Bar
- Dégagez rapidement l'espace de débarquement

6. PROCÉDURE POINT DE RENCONTRE

1. Programmes de fin de semaine

Départ de groupe

- La procédure est obligatoire pour tous les cours, de tous les groupes, de tous les âges, et ce, en tout temps.
- Il faut mentionner aux parents que le lieu de rencontre du **DÉBUT** et de la **FIN** du cours est le même.
- Le moniteur doit signaler son départ à son superviseur de groupe dès qu'il quitte son point de rencontre.
- Le superviseur doit prendre note du départ de chaque groupe et il doit savoir s'il y a des élèves absents.
- Chaque station doit avoir une procédure pour les retardataires. (Par exemple, le moniteur doit revisiter le poteau ou encore, l'élève sera invité, par un représentant de l'école, à un autre point de rencontre défini au préalable.)

Retour du groupe

- Le superviseur (moniteur) doit prendre les présences de tous les élèves dans chacun des groupes dès leur retour au point de rencontre.
- Les départs et les retours doivent se faire au même point de rencontre. Si un parent désire que son enfant quitte seul, il doit remettre le formulaire d'autorisation, attestant son accord, pour que son enfant puisse quitter le cours, suivant la fin de ce dernier, au comptoir de l'école de glisse et le moniteur doit noter le tout dans son passeport. Il s'agit de cas isolés seulement. (Voir en annexe pour le formulaire)

2. Point de rencontre sur piste

- **Sommet**
  Avant de prendre les remontées mécaniques, fixer un point de rencontre au sommet et demander aux élèves de vous y attendre. (Ex. : la cabane de la patrouille)

- **Lors de la descente**
  Choisir des points de rencontre sécuritaires et visibles lors de la descente. Il faut les mentionner clairement et s'assurer que les élèves les ont bien compris. Sur les pistes de débutants, prédéterminer des points stratégiques. (Bonhommes)

- **Bas de piste**
  Fixer un point de rencontre juste avant d'arriver à la base pour éviter de se retrouver dans la foule. Utiliser le plus possible les mêmes points de rencontre selon les pistes afin d'habituer les élèves. Demander aux élèves de vous rejoindre à la base de la piste skiée s'ils s'égarent du groupe. Les aviser de ne jamais prendre les remontées mécaniques dans le cas où ils perdraient le reste du groupe

3. **Élève qui veut quitter le cours avant la fin**

- Tout élève qui doit quitter avant la fin du cours doit être escorté au comptoir de l'école de glisse.
- L'enfant restera sous la charge des préposés du comptoir.
- Les préposés du comptoir rejoindront les parents via le PA ou le téléphone selon le cas.
- Dans les cas où les parents ne se sont pas présentés pour chercher leur enfant, l'enfant sera escorté à son point de rencontre pour l'heure à laquelle se termine le cours.
- L'enfant doit rester sous la surveillance de l'école de glisse jusqu'à la rencontre avec les parents.

7. PROCÉDURE ENSEIGNEMENT DANS LES PARCS À NEIGE

L'enseignement dans les parcs à neige comporte certain risque pour les élèves et pour les moniteurs. Par conséquent, nous avons développé une procédure et des règles de fonctionnement basée sur les bonnes pratiques de l'association des stations de ski du Québec ainsi que les programmes offerts par l'AMSC et l'ACMS.

1. **Règles de bases : Enseignement dans le parc à neige.**
   a. Le port du casque est obligatoire.
   b. Les manœuvres inversées sont interdites.
   c. Il est obligatoire de faire une descente de repérage du parc à neige avant de l'utiliser et ce, à chaque cours.
   d. Les limites des élèves doivent être bien établie et l'enseignement doit s'ajuster aux conditions climatiques.
   e. Le moniteur se doit de prioriser la sécurité de l'élève afin qu'il évolue dans un cadre sécuritaire

Adoptez la méthode CIRCLE

Casque obligatoire
Interdiction des manœuvres inversées
Repérage obligatoire à chaque cours
Conditions climatique doit guider chacun de vos cours
Limites de vos élèves doivent être maîtrisée
Évoluer dans un cadre sécuritaire

2. Charte d'autorisation

Programmes réguliers	**Élèves** - Peut faire les modules **XS** dans nos zones d'apprentissage (TBL) - Doit signer une reconnaissance de risque
	Moniteurs - Certification niveau 1 minimum - Aucune démonstration possible sur les modules de taille supérieure à ***EXTRA-SMALL (XS)***
Programmes tout-terrain	**Élèves** - Peut faire les Box et les Sauts **XS et S**. **Les rails de métal ne sont pas permis.** - Doit signer une reconnaissance de risque
	Moniteurs - Certification niveau 1 minimum - Certification parc à neige suggérée ou capacité à démontrer une connaissance des règles en parc à neige en plus d'une approbation de son supérieur immédiat avant d'aller dans le parc à neige. - Aucune démonstration possible sur les modules de taille supérieure à ***SMALL (S)***
Programmes freestyle	**Élèves** - Peut faire toute taille de modules selon ses capacités et les conditions climatique - Doit signer une reconnaissance de risque pour les parc à neige
	Moniteurs - Certification parc à neige obligatoire - Peut faire des démonstrations de base tel qu'apprise lors de ces certifications

GROUPE INTRO

Dès l'arrivée des clients, un superviseur de l'école de glisse doit entrer en contact avec le responsable du groupe. Un superviseur de l'école de glisse doit informer le responsable et le groupe du point de rencontre pour le début du cours. Les moniteurs travailleront par station et par phase d'apprentissage.

Objectifs :

1. Être en mesure de tourner à droite et à gauche
2. Expliquer comment contrôler sa vitesse
3. Expliquer comment tomber et se relever

Suivra ensuite :

1. La remise du billet Go Passe donnant accès aux remontées
2. L'explication d'utilisation des remontées mécaniques
3. L'énumération des pistes vertes ou la remise de la carte de la montagne par le moniteur ;
4. Les instructions du moniteur auprès de chacun des élèves et qui doivent être répétées comme suit :

''Vous avez maintenant le droit d'aller skier sur la montagne, mais sur les pistes vertes seulement. Ne pas oublier qu'il est interdit de faire du downhill. Skier en ligne droite ne sera pas toléré. Vous devez respecter ces consignes, sinon votre billet (droit de skier) vous sera retiré.''

Cette déclaration sonne la fin de l'intro.

5. Aucun moniteur n'accompagne les élèves dans les chaises

IMPORTANT : Les élèves qui n'ont pas réussi les étapes requises resteront sur la piste-école.

GUIDE DES PRODUITS 2025-2026

Les Sommets offrent différents types de produits selon les besoins de la clientèle. Voici nos principaux produits ainsi que les caractéristiques de ceux-ci :

*Veuillez consulter notre site web ou l'affichage sur place afin de connaître la tarification en vigueur pour les différents produits. Pour la version téléchargeable du guide de produits, dirigez-vous sur www.monmss.com dans la section école.

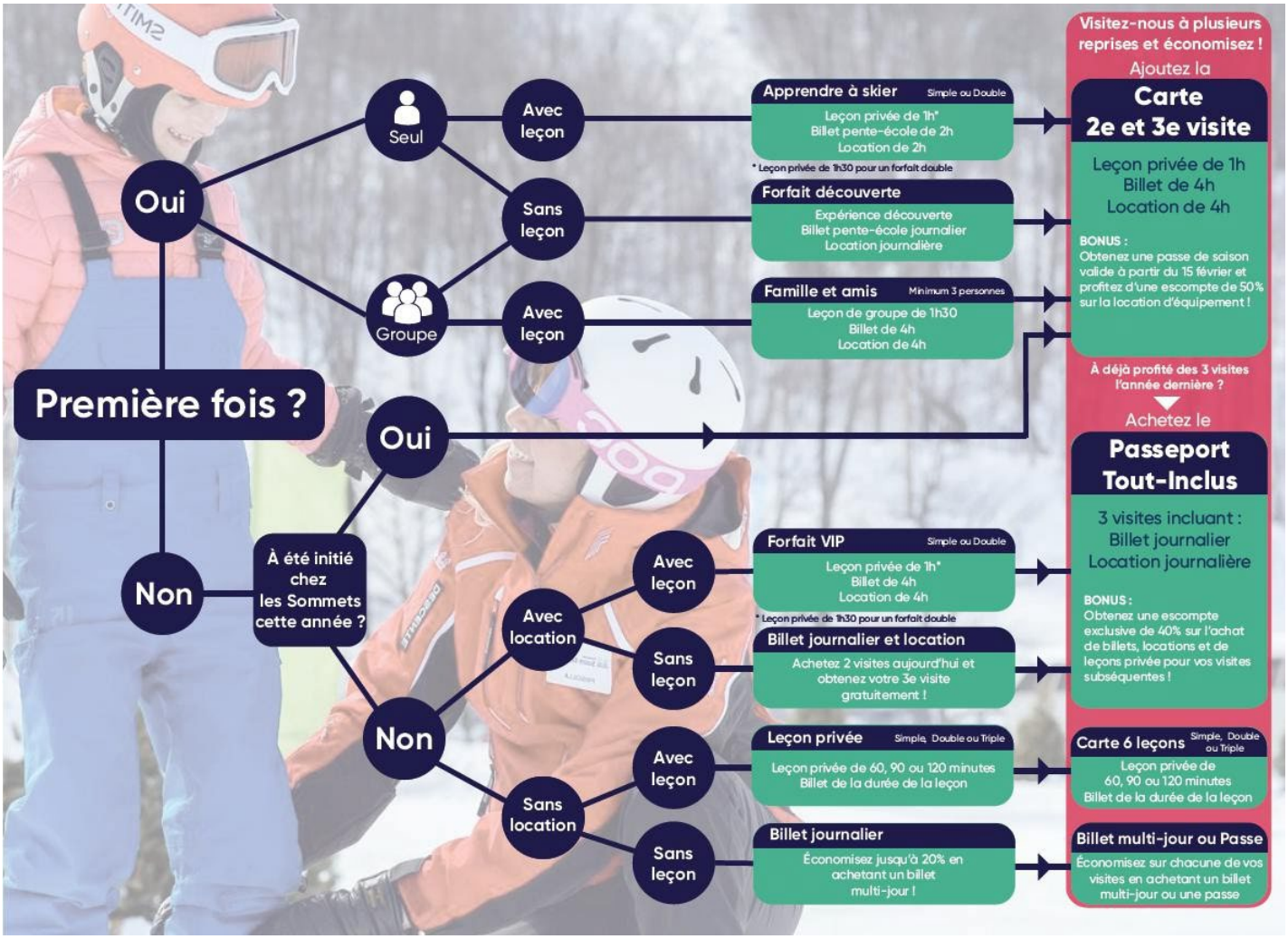

RAPPORT D'INCIDENT

Date de l'incident : _____

Nom du moniteur : _____

Nom de l'élève : _____

Lieu de l'incident : _____

Heure de l'incident : _____

Conditions de neige : _____

Conditions météo :

_____

Description de l'incident :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

SIGNATURE DU MONITEUR

FORMULAIRE D'AUTORISATION

Date : _____

Je (soussigné) _____, autorise l'École de glisse, ses moniteurs et superviseurs, à laisser mon enfant quitter son groupe d'enseignement pour la ou les raisons suivantes :

Cochez la ou les raisons qui s'appliquent :

☐ **A- Pour se rendre seul, sans accompagnement ni supervision, à la cafétéria pour la période du dîner.**

☐ **B- Pour se rendre seul, sans accompagnement ni supervision, à la maison.**

☐ **C- Pour se rendre seul, sans accompagnement ni supervision, à un point de rencontre autre que celui prévu par l'École de Glisse.**

Pour les points B et C de la partie précédente, veuillez cocher le jour et indiquez l'heure:

☐ **Samedi Écrivez l'heure en format 24 :00 : _____**

☐ **Dimanche Écrivez l'heure en format 24 :00 : _____**

Nom de l'enfant : _____

En apposant ma signature, je déclare avoir lu et rempli moi-même ce formulaire.

_____ (_____)_____

Signature du parent **Numéro de téléphone**

DÉCLARATION

Je soussigné (e) _____reconnais
(ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)
avoir reçu les règles de fonctionnement, les atouts du service client et les procédures de gestion de risque des Écoles de Glisse Les Sommets.

Je m'engage à lire ces procédures et j'accepte de m'y conformer entièrement et de les considérer comme une condition d'emploi.

Si en cours d'emploi je m'interroge, quant à l'application desdites règles, je m'engage à les clarifier auprès de mon supérieur immédiat.

En foi de quoi, j'ai signé ce _____

_____ _____

Signature de l'employé (e) ***Nom en lettres moulées***

_____

Station

PROCÉDURE EN CAS D'ACCIDENT – EMPLOYÉ BLESSÉ

1. Recevoir les premiers soins

Obtiens immédiatement les premiers soins auprès des **patrouilleurs** dès que l'incident survient.

Si tu ne peux te rendre à eux, que tu es isolé sur la montagne ou que tu n'arrives pas à les contacter :

- Demande de l'aide à un passant.
- S'il n'y a personne à proximité, **appelle ton superviseur ou un chef d'équipe**

2. Informer ton supérieur

- Dès que possible, après avoir reçu les premiers soins ou immédiatement après l'incident :
  - Présente-toi à ton supérieur immédiat (ex. : directeur de l'école de glisse pour les moniteurs), à un gestionnaire ou au directeur de la station.
- Ensemble, vous remplirez le **rapport d'enquête et d'analyse de l'accident**.
- Ton supérieur te remettra une enveloppe blanche « **Lésion professionnelle** », **il est impératif de ne pas quitter avant d'avoir en main l'enveloppe** contenant :
  - Le formulaire d'**assignation temporaire** à faire remplir par un médecin.

3. Consulter un médecin

- Dès que tu as reçu l'enveloppe, rends-toi rapidement chez un professionnel de la santé.
- Options selon la gravité de la blessure :
  - Urgence de l'hôpital le plus proche
  - Médecin de famille
  - Clinique sans rendez-vous, GMF ou infirmière praticienne spécialisée (IPS)
  - Services en ligne R*endez-vous Santé Québec* : www.rvsq.gouv.qc.ca

Les physiothérapeutes et chiropraticiens ne sont pas reconnus par la CNESST pour remplir les documents requis.

4. Lors de ta consultation

- Demande au médecin de remplir le **formulaire d'assignation temporaire**.
- Obtiens également une **attestation médicale CNESST**, précisant la nature de la blessure et les recommandations médicales.

5. Remettre les documents et faire les suivis

- Après ta visite médicale :
  - Contacte le bureau des ressources humaines au **450-227-4671, poste 3395** pour prendre rendez-vous.
  - Remets tes documents médicaux lors de ce rendez-vous.
- Tu peux aussi :
  - Transmettre les documents à ton gestionnaire.
  - Contacter les RH pour les suivis requis.

- Si tu travailles à **Edelweiss** :
    - Remets les documents à ton supérieur, qui t'aidera à compléter les autres formulaires nécessaires.

6. Reprise du travail avec tâches adaptées

- Si ton médecin autorise un retour au travail avec des **tâches modifiées ou allégées** :
    - Tu seras temporairement affecté à un poste adapté à ta condition.
    - Tu continueras à recevoir ton **salaire habituel** pendant cette période d'assignation temporaire.
- Si tu es en mesure de reprendre ton emploi **avant la date prévue** par le médecin :
    - Tu dois obtenir une **nouvelle attestation médicale** confirmant ton aptitude à reprendre ton poste habituel.
    - Remets cette attestation à la **personne responsable du dossier SST** le jour de ton retour.